

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier/11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Gatineau
Ontario
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 775-7279

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Property Management Project Division/Division du
projet de gestion immobilière
Sir Charles Tupper Building 4th Fl
Édifice Sir Charles Tupper 4e étage
A-425-F
2720 Riverside Drive/
2720, promenade Riverside
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Biens immobiliers 1	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP008-112560/D	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client 20112560	Date 2013-12-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$GC-002-63671	
File No. - N° de dossier gc002.EP008-112560	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong, Lisa	Buyer Id - Id de l'acheteur gc002
Telephone No. - N° de téléphone (613) 736-3058 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP008-112560/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20112560

Amd. No. - N° de la modif.

011

File No. - N° du dossier

gc002EP008-112560

Buyer ID - Id de l'acheteur

gc002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Veillez consulter le suivant.

MODIFICATION N° 011

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LES BIENS IMMOBILIERS 1 SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE ET DE RÉALISATION DE PROJETS (BI-1) POUR TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC)

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À APPLIQUER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

SECTION A : QUESTIONS ET RÉPONSES

Pour être conforme à la version anglaise, le Canada met à jour la version française de sa réponse aux questions Q46 à Q49, publiée dans la modification 010, comme suit :

R46 à R49 :

Veuillez vous reporter à la réponse donnée à la question 45.

La version anglaise de la réponse du Canada aux questions Q46 à Q49 demeure inchangée.

Q52 :

Afin que nous puissions répondre aux exigences ST1, ST2 et SF1, serait-il possible que TPSGC donne des détails concernant les municipalités et les provinces touchées par le projet concerné?

R52:

Veuillez consulter les numéros 25 et 26 de la section B : Changements à la Demande de propositions de cette modification 011.

Q53 :

La version révisée du Répertoire des biens visés par le contrat dans la région de la capitale nationale, qui a été publiée dans la Modification n° 005, compte un certain nombre d'immeubles dont la superficie n'est pas indiquée. Nous vous prions d'indiquer la superficie de ces immeubles ajoutés.

R53 :

La superficie en mètres carrés de chaque immeuble est indiquée dans la dernière version de 12F - Les volumétriques par contrat (A – Renseignements supplémentaires sur les biens visés par le contrat) compris dans le fichier ZIP intitulé « BI-1_renseignements_techniques_-_amd011.zip », disponible pour téléchargement sur le site web achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres, à la section des pièces jointes de l'avis d'appel d'offres no EP008-112560/D.

Q54 :

Des données en mètres carrés sont fournies dans la colonne L de A – Renseignements supplémentaires sur les biens visés par le contrat. Que représentent-elles?

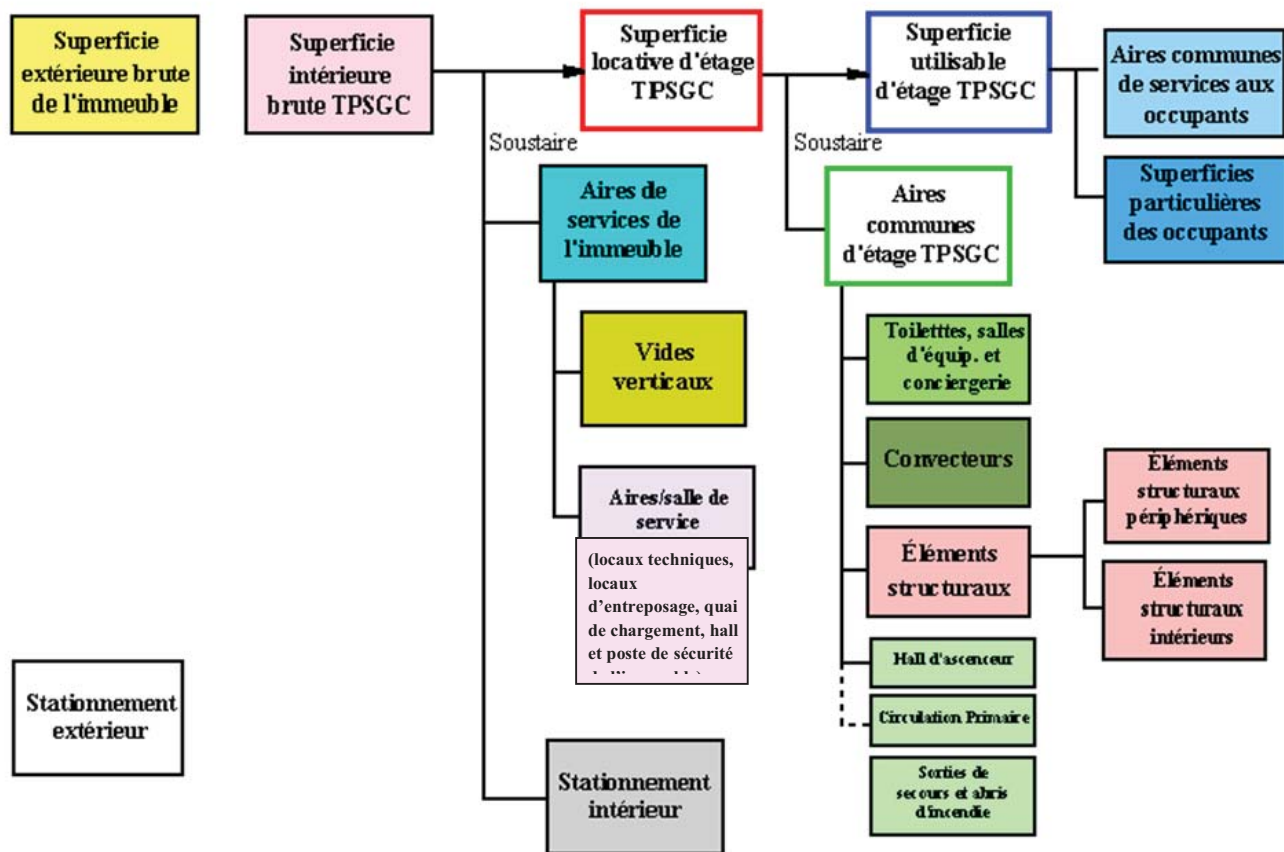
R54 :

La superficie louable d'un immeuble est la somme de toutes les superficies locatives d'étage, que l'on calcule en soustrayant de la *superficie intérieure brute de l'étage*, la superficie des *aires de services de l'immeuble* et la superficie des *aires de stationnement intérieur*. Les zones se trouvant au-delà des murs extérieurs, par exemple les balcons, les terrasses ou les couloirs, sont également exclues. On ne fait aucune déduction pour les colonnes et saillies qui sont nécessaires à l'immeuble.

(**Remarque :** On entend par *superficie intérieure brute de l'étage* la surface se trouvant au sein de la *partie dominante* intérieure des murs extérieurs d'un étage.)

Pour plus de précisions concernant la définition de cette superficie, veuillez vous reporter au diagramme ci-après :

Diagramme des éléments de mesure des superficies TPSGC



Q55 :

Dans la réponse qu'il donne à la Question 6 (WebEx) dans le Rapport sommaire de la conférence des soumissionnaires, TPSGC indique que « le site achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres fait le suivi des entreprises ou des personnes qui ont téléchargé ou consulté les invitations à soumissionner ou les modifications ».

TPSGC pourrait-il en communiquer la liste?

R55 :

- 1) La Question 6 (WebEx) figurant dans le Rapport sommaire de la conférence des soumissionnaires est publiée de nouveau. La voici :
« Auparavant, le site MERX nous donnait accès à la liste des entreprises qui avaient commandé des documents. Cette liste est-elle compilée sur achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres et, si c'est le cas, pouvons-nous en obtenir copie? »
- 2) Le Canada met à jour sa réponse à la Question 6 (WebEx) qui figure dans le Rapport sommaire de la conférence des soumissionnaires. La voici :
« Le site MERX constituait pour le gouvernement du Canada le mode de diffusion privilégié de ses appels d'offres. L'été dernier, le gouvernement a lancé le site achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres, où sont maintenant publiés tous les avis officiels.

Le site achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres **ne fait pas** le suivi des entreprises ou des personnes qui ont téléchargé ou consulté les invitations à soumissionner ou les modifications. **Il respecte ainsi les principes associés aux données ouvertes, à savoir notamment le droit de télécharger de l'information de façon anonyme. Les fournisseurs de services d'unification privés, tels que MERX, sont en mesure d'obtenir et de relayer les documents relatifs aux invitations à soumissionner de manière rapide et efficiente, ce qui permet d'atteindre un plus vaste public.** TPSGC ne connaît donc pas l'identité des entreprises et des personnes qui se procurent les documents d'invitation à soumissionner auprès de MERX ou de tout autre fournisseur de services. »

Q56 :

Le formulaire de présentation des soumissions 9 (FPS9), Plan des ressources humaines et mises à jour, ne correspond pas aux alinéas 1.5 a et 1.5 c. de l'EPEP 1, selon lesquels il faut utiliser du papier 8,5 po x 11 po ainsi qu'une taille de police qui n'est pas inférieure à Arial 11. Nous avons également essayé d'utiliser du papier 11 po x 17 po et la taille de police Arial 11, mais il n'y a pas suffisamment d'espace pour remplir le tableau. Veuillez préciser la façon de soumettre le formulaire.

R56 :

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de présenter le formulaire rempli avec leur soumission. Le FPS9, Plan des ressources humaines et mises à jour, est fourni à titre de guide pour aider les soumissionnaires à préparer leur soumission. Les soumissionnaires devraient prendre en compte les renseignements fournis dans le FPS9 pour élaborer leur réponse, notamment le type d'information à inclure dans celle-ci.

De plus, nous rappelons aux soumissionnaires que, comme il est indiqué à l'alinéa 1.5 h. de l'EPEP 1, « le soumissionnaire peut présenter son organigramme en réponse aux critères cotés C-3 et C-8 sur un maximum de deux feuilles de 11 po x 17 po (279 mm x 432 mm) par formulaire de soumission financière, imprimées recto verso, utilisant une taille de police qui n'est pas inférieure à Arial 8 ».

Q57 :

En ce qui concerne l'article MP3, Frais, la section intitulée « Frais généraux liés à la main-d'œuvre directe » définit les inclusions comme suit :

- 2.4 Les frais généraux liés à la main-d'œuvre directe comprennent tous les frais généraux se rapportant aux employés approuvés de l'entrepreneur, y compris :

- 2.4.1 les coûts liés aux fonctions des ressources humaines, comme le recrutement, l'embauche, le soutien aux employés et la rémunération;
- 2.4.2 les frais de bureau de l'entrepreneur, comme les articles de papeterie, les fournitures de bureau, l'affranchissement du courrier et les autres dépenses nécessaires à la gestion de l'entreprise.

Cela dit, l'addenda 6 comprenait la question et la réponse ci-après :

« Relativement aux critères FPS1 à FPS6 de la DP concernant les contrats BI-1
Pouvez-vous confirmer que les frais généraux liés à la main-d'œuvre directe ne comprennent pas les salaires, que les salaires sont des coûts admissibles et que les frais généraux comprennent tous les coûts détaillés dans ces critères et non les salaires? Est-ce exact?

Réponse 13 :

C'est exact. Veuillez consulter, dans les modalités de paiement, la description de ce que recouvrent les frais généraux liés à la main-d'œuvre directe. »

Cette réponse semble être en contradiction avec la directive initiale énoncée à l'article MP3, Frais, selon laquelle tous les coûts liés aux ressources humaines doivent être inclus dans les frais généraux liés à la main-d'œuvre directe. En règle générale, cela devrait comprendre les salaires versés aux ressources humaines et les avantages sociaux. À la lumière de votre réponse fournie à la question 13 lors de la conférence des soumissionnaires, pouvez-vous préciser comment les salaires versés aux ressources humaines et les coûts salariaux administratifs doivent être classés? Autrement dit, s'agit-il de frais admissibles, de frais généraux liés à la main-d'œuvre directe ou de frais de gestion?

R57 :

Les salaires versés aux employés affectés à l'exécution directe des travaux sont considérés des coûts admissibles, tel qu'il est défini à l'article MP2, Coûts.

Pour que les coûts directs de la main-d'œuvre de l'entrepreneur soient considérés admissibles aux fins de paiement, ils doivent :

- être autorisés par le responsable technique au cours du processus d'autorisation des travaux, avant le début de ceux-ci;
- se rapporter à des ressources qui participent à la prestation des services décrits dans l'énoncé des travaux;
- avoir été engagés et défrayés par l'entrepreneur, preuve à l'appui.

À cet égard, reportez-vous à la demande de propositions, notamment les sections suivantes :

- le paragraphe 1 de l'article CS02, Autorisation de travail;
- les paragraphes 1.4, 1.5 et 1.6 de l'article MP2, Coûts;
- le paragraphe 3.2.1 de l'article MP2, Coûts;
- l'article PAT01, Autorisations de travail.

Comme il n'a pas été démontré que les services mentionnés dans la question du soumissionnaire cadraient avec la portée de l'énoncé des travaux, les coûts s'y rattachant ne seraient pas autorisés parce qu'ils ne sont pas admissibles en vertu du contrat subséquent. Les salaires versés aux employés qui exercent les fonctions de gestion des ressources humaines décrites à la section 2, Frais généraux liés à la main-d'œuvre directe, de l'article MP3 (comme le recrutement, l'embauche, le soutien aux employés et la rémunération), devraient, quant à eux, faire partie des frais généraux liés à la main-d'œuvre directe du soumissionnaire.

Q58 :

La division de cette DDP en six régions différentes n'est d'aucune utilité si les entreprises de taille moyenne qu'elle est censée attirer ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences obligatoires. Compte tenu des exigences obligatoires relatives aux locaux à bureaux qui figurent au critère EPEP 4,

veuillez expliquer en quoi ces exigences permettront à des entreprises de taille moyenne de présenter une soumission dans le cadre de cette DDP?

R58 :

Les six contrats subséquents décrits dans la DDP répondront aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada. Il a été décidé de diviser le marché en six contrats à la lumière des riches commentaires recueillis aux séances de consultation menées auprès de l'industrie, dans le cadre de la demande de renseignements. Certes, il se peut qu'une petite ou moyenne entreprise ne soit pas en mesure de présenter une soumission par elle-même en raison des exigences obligatoires; cela étant dit, ces exigences obligatoires ont été définies de telle manière que le ou les fournisseurs de services retenus possèdent l'expérience, les moyens, l'infrastructure et la capacité dont ils ont besoin pour faire appel aux divers sous-traitants requis, ainsi que les moyens financiers qu'il faut pour assurer la bonne gestion des contrats BI-1 tout en offrant le meilleur rapport qualité-prix au gouvernement et à la population du Canada. Bref, le marché offre quand même des occasions d'affaires aux petites et moyennes entreprises, lesquelles peuvent former une coentreprise ou offrir leurs services en sous-traitance au ou aux fournisseurs de services retenus.

SECTION B : CHANGEMENTS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

23. Les renseignements techniques dont il est question à la section IP10, Biens immobiliers 1 - Renseignements techniques ont été mis à jour. En raison de limitations techniques, les noms des fichiers électroniques contenus dans le ZIP ont changé. Le document ci-joint intitulé « BI-1 – Renseignements Techniques - Mise en correspondance des modifications au dossier ZIP – Dossiers en français » résume les mises à jours qui ont été faites. De plus, le contenu des documents du dossier ZIP suivants ont également été mis à jour :

- 1E - Table of Contents
- 1F - Table des matières
- 8F - Formulaire de Justification (Aucuns changements à la version anglaise: 8E - Justification Form)
- 001E - B - Atlantic Contract Inv Expend - Bilingual_4 (dans le dossier 12E – Volumetrics by Contract English and Bilingual)
- 001F – B - Dépenses_ Répertoire de contrats - Atlantique - Bilingue _4 (dans le dossier 12F - Volume_ Volumetrics par Contrat - Français et Bilingue)

Les changements qui ont été apportés sont indiqués dans les documents comme suit :

- Les ajouts sont surlignés en jaune à travers les documents.
- Les suppressions sont indiquées en texte barrés en rouge.
- Les notes sont indiquées en rouge.

Comme indiqué à la section IP10, les renseignements techniques sont maintenant à la disposition des soumissionnaires dans un fichier ZIP téléchargeable, qui se trouvent dans la section des pièces jointes de l'avis d'appel d'offres no EP008-112560/D, à l'adresse achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-provisionnement/appels-d-offres.

24. Sous la colonne D, Exigences relatives à la présentation des soumissions, à C-14 Régime de prestation des services proposé – Services de réalisation de projets, compris dans l'EPEP 5. Critères d'évaluation technique cotés :

Supprimer :

La description devrait inclure des détails sur le régime de gestion de projet proposé ainsi que la manière dont il assurera que les projets sont exécutés dans le respect des délais, de la portée et du budget. Elle devrait également comprendre l'approche adoptée par le soumissionnaire pour adapter ses processus et ses outils de réalisation et de gestion de projets aux différentes catégories de projets décrites dans l'EDT, en tenant compte de la complexité et du risque, ainsi que pour la réalisation de projets dans des régions éloignées et isolées.

Et insérer :

La description devrait inclure des détails sur le régime de **réalisation de projets** proposé ainsi que la manière dont il assurera que les projets sont exécutés dans le respect des délais, de la portée et du budget. Elle devrait également comprendre l'approche adoptée par le soumissionnaire pour adapter ses processus et ses outils de réalisation et de gestion de projets aux différentes catégories de projets décrites dans l'EDT, en tenant compte de la complexité et du risque, ainsi que pour la réalisation de projets dans des régions éloignées et isolées.

25. À l'EPEP 6 – Scénarios BI-1, **insérer :**

Conditions relatives à l'emplacement

Le soumissionnaire doit donner suite une seule fois aux scénarios techniques ST1 et ST2 et au scénario financier SF1, quel que soit le nombre de contrats qu'il soumissionne.

Si la soumission porte sur la Région de l'Ontario ou le Secteur de la capitale nationale, l'emplacement du scénario est Ottawa (Ontario).

Si, toutefois, la soumission ne porte pas sur la Région de l'Ontario ou le Secteur de la capitale nationale, elle doit indiquer, à l'égard du scénario, seulement une des emplacements suivants :

- Vancouver (Colombie-Britannique);
- Winnipeg (Manitoba);
- Montréal (Québec);
- Halifax (Nouvelle-Écosse).

L'emplacement choisi doit se trouver dans la région sur laquelle porte la soumission du soumissionnaire.

26. À 6.1 Scénarios techniques, **supprimer** : ST-2 dans son ensemble,

Et insérer :

N°	Élément évalué	Pondération (%)	Exigences relatives à la présentation des soumissions	Critères d'évaluation	Échelle applicable
A	B	C	D	E	F
ST-2	Santé et sécurité au travail	3,15	<p>Fournir les plans de santé et de sécurité au travail suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le plan de santé et de sécurité au travail propre au projet de modernisation de l'immeuble de base, qui comprend, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> ○ les rôles et les responsabilités définis, y compris ceux du constructeur et du responsable du contrôle en matière de santé et de sécurité au travail, ○ les points à améliorer, ○ la coordination requise avec les intervenants pertinents; <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> • le plan de santé et de sécurité au travail de l'immeuble, qui comprend une description du rôle du responsable du contrôle en matière de santé et de sécurité au travail. <p>Consigner toute hypothèse avancée, y compris en ce qui concerne l'emplacement du scénario. Le soumissionnaire devrait expliquer ces hypothèses et démontrer qu'elles sont raisonnables, compte tenu du scénario.</p>	<p>La réponse sera évaluée selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mesure dans laquelle elle démontre que le soumissionnaire comprend et respecte les exigences de la présente demande de soumissions. • le niveau d'uniformité par rapport au reste de la proposition du soumissionnaire; • le caractère raisonnable, la faisabilité et l'efficacité de la solution proposée selon le Canada; et • la mesure dans laquelle l'approche démontre que le meilleur rapport qualité-prix est fourni au Canada. 	Échelle 3

27. À 7. Prestation des services de réalisation de projet de l'Énoncé des travaux concernant les Biens immobiliers-1 (BI-1)

Supprimer :

- 7.1.7 Organiser les projets selon les six catégories suivantes :
- a) Catégories de coût des projets de construction, excluant la TPS/TVH :
 - i. Projets de la catégorie I – Projets dont la valeur de 5 000 \$ à 24 999 \$
 - ii. Projets de catégorie II – Projets dont la valeur se situe entre 25 000 \$ et 999 999 \$
 - iii. Projets de catégorie III – Projets dont la valeur est de 1 000 000 \$ ou plus
 - b) Projets de catégorie IV – Autres projets immobiliers, qui ne comprennent pas de construction
 - c) Projets ayant des exigences adaptées en matière de planification, de budgétisation, d'approbation et de contrôle :
 - i. Projets de catégorie V – Projets dans des locaux loués, qui peuvent être traités comme des projets de catégorie I, II ou III, avec des dispositions supplémentaires liées aux baux
 - ii. Projets de catégorie VI – Projets de locataires, qui peuvent être des projets de construction ou d'autres projets immobiliers avec des dispositions supplémentaires liées à la participation des locataires

Et insérer :

- 7.1.7 Organiser les projets selon les six catégories suivantes :
- a) Catégories de coût des projets de construction, excluant la TPS/TVH :
 - i. Projets de la catégorie I – Projets dont la valeur de 5 000 \$ à 24 999 \$
 - ii. Projets de catégorie II – Projets dont la valeur se situe entre 25 000 \$ et 999 999 \$
 - iii. Projets de catégorie III – Projets dont la valeur est de 1 000 000 \$ ou plus
 - b) Projets de catégorie IV – Autres projets immobiliers, qui ne comprennent pas de construction
 - c) Projets ayant des exigences adaptées en matière de planification, de budgétisation, d'approbation et de contrôle :
 - iii. Projets de catégorie V – Projets dans des locaux loués, qui peuvent être traités comme des projets de catégorie I, II, **III ou IV**, avec des dispositions supplémentaires liées aux baux
 - iv. Projets de catégorie VI – Projets de locataires, qui peuvent être des projets de construction ou d'autres projets immobiliers avec des dispositions supplémentaires liées à la participation des locataires

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

BI-1 – Renseignements Techniques - Mise en correspondance des modifications au dossier ZIP – Dossiers en français

Date : Le 11 décembre 2013

Légende :

Dossier principal
Sous-dossier
Document

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
1F - Table des matières - Française	1F - Table des matières	
TABLE DE MATIERES - Information Technique pour RP-1	TABLE DES MATIERES - Rens Tech pour BI-1_9 déc 2013	Contenu modifié
2F - Listes des contrats visés par une novation - Français	2F - Listes des contrats visés par une novation	
8738854_001_FR_8734855_001_FR_8731144_001_FR_Contract Novation Listing	Liste des contrats visés par une novation	
3F - Rapport sur l'état des immeubles (REI)) - Cadre de référence - Français	3F - Rapport_État des immeubles (REI) - Cadre de référence	
Rapport sur l'état des immeubles (REI)) - Cadre de référence - Français	Rapport_État des immeubles (REI) - Cadre de référence	
4F - Lettre d'appel sur les Plans de Gestion des Immeubles (PGI) 2014-15 - Français	4F - Lettre dappel - Plans de Gestion des Immeubles (PGI) 2014-15	
A - PGI Lettre D'appel 2014-2015	A - PGI Lettre dappel 2014-2015	
B - COC_2014-2015	B - COC_2014-2015	
C - BMP14-15 FR -INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES	C - PGI14-15 FR -INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES	
D - SCN Lettre D'appel Modification no 1- F- 2014 - 2015R3	D - SCN Lettre dappel Modification no 1 - 2014 - 2015R3	
5F - Lettre dappel - Évaluation de rendement des immeubles (ERI) - Français - 2012-13	5F - Lettre dappel - Évaluation_ rendement des imm (ERI) 2012-13	
A - Lettre appel ERI 2012-2013	A - Lettre appel ERI 2012-2013	
B - Appendix I - Outil d'évaluation des biens AVS REI - 2013 - FR	B - Appendice I - Outil d'évaluation des biens AVS ERI - 2013	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
6F - Plan de gestion des biens immobiliers - Politique et Procédure relative au plan de gestion des biens immobiliers - Français	6F - Plan de gestion des biens imm - Politique et Procédure	
pgbi-amp-pol-fra	A-Politique-Plan de gestion des biens imm	
Procédure relative au plan de gestion des biens immobiliers	B-Procédure_Plan de gestion des biens imm	
7F - Mandate d'une vérification de la consommation d'énergie - Français	7F - Mandat_Vérification de la consommation d'énergie	
Rapport de vérification de la consommation d'énergie	Rapport de vérification de la consommation d'énergie	
8F - Formulaire de Justification - Français	8F - Formulaire de Justification	
Formulaire de Justification - Français	Formulaire de Justification_Nov 2011	Contenu modifié
9F - Modèle de plan pour la continuité du fonctionnement des infrastructures - Français	9F - Modèle_Plan pour la continuité des infrastructures	
Modèle de plan pour la continuité du fonctionnement des infrastructures - Français	Modèle_Plan-continuité des infrastructures	
10F - Fiche de contrôle de la location - Française	10F - Fiche de contrôle de la location	
Fiche de Contrôle de la Location	Fiche de contrôle de la location - Juillet 2013	Sous-dossier supprimé
FCL - July 2013		
11F - Les Politiques - Français	11F - Les Politiques	
A - Contexte justifiant la fourniture d'une liste non exclusive de lois de politiques et d'autres documents de référence	A - Contexte_Liste non exclusive_lois_pol et autres	
Contexte justifiant la fourniture d'une liste non exclusive de lois, etc	Contexte_Liste non exclusive de lois etc	
B - Les Politiques_Français	B - Les Politiques	
Cadre de gestion des biens immobiliers de TPSGC - Centre de documentation -	Cadre_Gestion des biens imm de TPSGC	
Engagement de TPSGC en matière de développement durable - Bureau de l'écolog	Engagement de TPSGC_Dév durable - Bureau de l'écolog	
GBI_8-22 SERVICES DALIMENTATION	GBI_8-22 SERVICES DALIMENTATION	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
GBI_8-11 POLITIQUE SUR LES GARDERIES EN MILIEU DE TRAVAIL	GBI_8-11 POLITIQUE_GARDERIES EN MILIEU DE TRAVAIL	
GBI_8-20 PROGRAMMES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU DE TRAVAIL	GBI_8-20 PGM_CONDITIONNEMENT PHYS EN MILIEU DE TRAVAIL	
IE 16200-2013 Ascenseurs, petits monte-charges et escaliers mécaniques	IE 16200-2013 Ascenseurs_ petits monte-charges et escaliers mec	
IM 15000-2012 - Norme environnementale de mécanique concernant les immeubles à bureaux fédéraux	IM 15000-2012 - Norme environmntl mécanique-imm à bureaux féd	
IM 15116 - 2006 Systèmes de conditionnement dair des salles	IM 15116 - 2006 Sys de conditionnement dair des salles	
IM-151161 Lutte_contr_la_ Legionella_dans_les_ systemes_mecanique s_juin_2013	IM 151161 Lutte_ Legionella_ sys_mec_juin_2013	
IM 16001 Filtres à air pour les systèmes	IM 16001 Filtres à air pour les systèmes	
MD15128-2008_Hottes de Laboratoire	MD15128-2008_Hottes de Laboratoire	
MD15129 Mars 2006_Hottes à acideperchlorique et systemesdevacuation connexesIM	MD15129 Mars 2006_Hottes-acideperchlorique_sys-devacuation conn	
MD250005 Lignes directrices pour la conception des systèmes de gestion de lénergie	MD250005 Lignes directrices_Conception des sys de gest de lénergie	
Modalités uniformisées d'occupation des locaux administrés par TPSGC	Mod uniformisées d'occupation des locaux admin par TPSGC	
Modèle de gestion opérationnelle Direction générale des biens immobiliers -	Modèle de gestion opérationnelle DGBI	
pgbi-amp-proc-fra	PM 009 - Politique d'intervention en cas d'événement critique	Document supprimé –Une copie a été trouvée dans le sous-dossier 6F: celle-ci a été renommée à « B-Procédure_Plan de gestion des biens imm »
PM 009 - Politique d'intervention en cas d'événement critique	PM 018 - Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques	
PM 018 - Enquêtes et rapports sur les situations comportant des risques	PM 032 - Pratiques environnementales_Gestion du matériel	
PM 032 - Pratiques environnementales en matière de gestion du matériel	PM 051 - Programme de sécurité du ministère	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
PM 051 - Programme de sécurité du ministère	PM 053 - Signalement_Infractions et manquements à la sécurité	
PM 053 - Signalement des infractions à la sécurité et des manquements à la s	PM 054 - Programme de la sécurité industrielle	
PM 054 - Programme de la sécurité industrielle	PM 057 - Gestion de lamiante	
PM 057 - Gestion de lamiante	PM 058 -Sécurité en électricité	
PM 058 -Sécurité en électricité	PM 073 - Santé et sécurité dans la construction	
PM 073 - Santé et sécurité dans la construction	PM 074 - Politique de TPSSC-environnement	
PM 074 - Politique de TPSSC en matière d'environnement	PM 074-1 – Directive-évaluation environnementale stratégique	
PM 074-1 - Directive sur l'évaluation environnementale stratégique	PM 076 - Violence en milieu de travail	
PM 076 - Violence en milieu de travail	PM 078 - Plans évacuation durgence	
PM 078 - Plans évacuation durgence	PM 079 - Gestion et compte rendu des immobilisations	
PM 079 - Gestion et compte rendu des immobilisations	PM 082 - Politique de gestion intégrée des risques (GIR)	
PM 082 - Politique de gestion intégrée des risques (GIR)	PM 084 - Politique de bon voisinage	
PM 084 - Politique de bon voisinage	PM 100 - Politique sur les bâtiments durables	
PM 100 - Politique sur les bâtiments durables	PM102-Politique sur la gestion de linformation	
PM102-Politique sur la gestion de linformation	PM104-Politique sur la sécurité des technologies de linformation	
PM104-Politique sur la sécurité des technologies de linformation	PM106-Politique-Système national de gestion de projet	
PM106-Politique relative au Système national de gestion de projet	Politique de mesurage de la superficie	
Politique de mesurage de la superficie	Politique de mise en service	
Politique de mise en service	Politique en matière de garde des stationnements	
Politique en matière de garde des stationnements	POLITIQUE SUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	
POLITIQUE SUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	Politique sur les services immeubles supp_approuvé	
Politique sur les services immeubles supplémentaires_approuvé_fr	Politique-utilisation du Devis directeur national (DDN)	
Politique sur l'utilisation du Devis directeur national (DDN)	Procédure d'accessibilité de la DGBI	
Procédure d'accessibilité de la Direction générale des biens immobiliers	Procédure de la DGBI_Gérance des édifices féd du patrimoine	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
Procédure de la Direction générale des biens immobiliers pour la gérance des	Procédure-intégrité des biens de la DGBI	
Procédure relative à l'intégrité des biens de la Direction générale des biens immobiliers	Procédure-déploiement du drapeau du Canada de la DGBI	
Procédure sur le déploiement du drapeau du Canada de la Direction générale des biens	Résistance sismique des immeubles de TPSGC	
Résistance sismique des immeubles de TPSGC	Résistance sismique des immeubles de TPSGC	
C - Liste non exclusive des lois - octobre 2013	C - Liste non exclusive des lois - octobre 2013	
12F - Volume_Volumetrics par Contrat - Français et Bilingue	12F - Volumétriques par contrat - Français et bilingue	
001F - A - Renseignement supplémentaires sur les biens visés par le contrat - Atlantique- Français	001F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - Atlantique	
001F - B - Dépenses de Répertoire de Contrats - Bilingue - Atlantique	001F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - Atlantique - Bilingue - 4	Contenu modifié
002F - A - Renseignement supplémentaires sur les biens visés par le contrat - Québec - Français	002F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - Québec	
002F - B - Dépenses de répertoire de contrats - Québec - bilingue	002F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - Québec - bilingue	
003F - A - Renseignements supp_Biens visés par le contrat - RCN	003F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - RCN	
003F - B - Dépenses de répertoire de contrats - région de la Capitale Nationale - bilingue	003F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - RCN - bilingue	
004F - A - Renseignement supplémentaires sur les biens visés par le contrat - L'Ontario - Français	004F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - Ontario	
004F - B - Dépenses de répertoire de contrats - - L'Ontario - bilingue	004F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - Ontario - bilingue	
005F - A - Renseignement supplémentaires sur les biens visés par le contrat - L'Ouest - Français	005F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - Ouest	
005F - B - Dépenses de répertoire de contrats - L'Ouest - bilingue	005F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - Ouest - bilingue	
006F - A - Renseignement supplémentaires sur les biens visés par le contrat - Pacifique - Français	006F - A-Rens supp_Biens visés par le contrat - Pacifique	
006F - B - Dépenses de répertoire de contrats - Pacifique - bilingue	006F - B-Dépenses_Répertoire de contrats - Pacifique - bilingue	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
13 - Energy Audits - Vérification d'énergie - Bilingue - Bilingue	13F - Vérification dénergie - Bilingue	
001 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - Atlantic	001 - Vérification dénergie - Atlantique	
002 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - Quebec	002 - Vérification dénergie - Québec	
003 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - NCA	003 - Vérification dénergie - RCN	
004 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - Ontario	004 - Vérification dénergie - Ontario	
005 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - Western	005 - Vérification dénergie - Ouest	
006 - Energy Audits_ Vérification d'énergie - Pacific	006 - Vérification dénergie - Pacifique	
14F - Données historiques sur la consommation d'énergie (lorsquelles son disponibles) - Français	14F - Histoire_Consumation dénergie (lorsque disponible)	
Données historiques sur la consommation d'énergie (lorsqu'elles sont disponibles) - Français	Histoire_Consumm dénergie_lorsque disponible	
15F - Rapports de Centre Nationale Appels des Service (CNAS) 2011-12 et 2012-13 - Français	15F - Rapports_Ctre natnl-appels de services(CNAS)_2011-12 et 2012-13	
001 - Région de l'Antique 2011-2012	001 - Région de l'Atlantique 2011-2012	
001 - Région de l'Antique 2012-2013	001 - Région de l'Atlantique 2012-2013	
001F - A - 2011-12 Rapport sur létat des Immeubles (REI) - Atlantique - Français	001F -A-2011-12 Rapport_CNAS_Atlantique	
001F - B - 2012-13 Rapport sur létat des Immeubles (RFI) - Atlantique - Français	001F -B-2012-13 Rapport_CNAS_Atlantique	
002 - Région du Québec 2011-2012	002 - Région du Québec 2011-2012	
002 - Région du Québec 2012-2013	002 - Région du Québec 2012-2013	
002F - A - 2011-12 Rapport sur létat des Immeubles (REI) - Québec - Français	002F -A-2011-12 Rapport_CNAS_Québec	
002F - B - 2012-13 Rapport sur létat des Immeubles (REI) - Québec - Français	002F -B-2012-13 Rapport_CNAS_Québec	
003 - Secteur de la capitale nationale 2011-2012	003 - Secteur de la capitale nationale 2011-2012	
003 - Secteur de la capitale nationale 2012-2013	003 - Secteur de la capitale nationale 2012-2013	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
003F - A - 2011-12 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - RCN - Français	003F - A-2011-12 Rapport_CNAS_RCN	
003F - B - 2012-13 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - RCN - Français	003F -B-2012-13 Rapport_CNAS_RCN	
004 - Région de l'Ontario 2011-2012	004 - Région de l'Ontario 2011-2012	
004 - Région de l'Ontario 2012-2013	004 - Région de l'Ontario 2012-2013	
004F - A - 2011-12 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - L'Ontario - Français	004F -A-2011-12 Rapport_CNAS_Ontario	
004F - B - 2012-13 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - L'Ontario - Français	004F -B-2012-13 Rapport_CNAS_Ontario	
005 - Région de l'Ouest 2011-2012	005 - Région de l'Ouest 2011-2012	
005 - Région de l'Ouest 2012-2013	005 - Région de l'Ouest 2012-2013	
005F - A - 2011-12 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - L'Ouest - Français	005F -A-2011-12 Rapport_CNAS_Ouest	
005F - B - 2012-13 Rapport sur l'état des Immeubles (EI) - L'Ouest - Français	005F -B-2012-13 Rapport_CNAS_Ouest	
006 - Région du Pacifique 2012-2013	006 - Région du Pacifique 2012-2013	
006 - Région du Pacifique 2011-2012	006 - Région du Pacifique 2011-2012	
006F - A - 2011-12 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - Pacifique - Français	006F -A-2011-12 Rapport_CNAS_Pacifique	
006F - B - 2012-13 Rapport sur l'état des Immeubles (REI) - Pacifique- Français	006F -B-2012-13 Rapport_CNAS_Pacifique	
16F - Normes en matière de GI-TI pour le contrat BI-1 - Français	16F - Normes en matière de GI-TI pour le contrat BI-1	
Normes en matière de GI-TI pour le contrat BI-1 - Français - RFP fv1.2	Normes-GI-TI pour le contrat BI-1_RFP fv1-2	
17F - Normes s'appliquant aux descriptions de produits livrables du contrat BI-1 - Français	17F - Normes_Descriptions de produits livrables du contrat BI-1	
Normes s'appliquant aux descriptions de produits livrables du contrat BI-1 - Français 20 Sep 2013	Normes_Descriptions-Produits livrables du contrat BI-1 - 20 Sep 2013	

Nom du dossier ou document avant la modification 011	Nom du dossier ou document en date de la modification 011	Commentaire
18F - LVERS - Guide de Sécurité - Traitement de renseignements protégés classifiés - Français	18F - LVERS - Guide de Sécurité - Traitement-Rens protégés classifiés	
LVERSAnnex Av1.0F	LVERSAnnexe Av1-0F	
19F - Rapport de Gestion des immeubles et Liste des biens et leurs occupants - Français	19F - Rapports_Gestion des imm et Liste des biens et leurs occupants	
001 - A - Atlantique - Liste des biens et de leurs occupants - Français	001 - A - Atlantique - Liste des biens et occupants	
001 - B - Atlantique - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	001 - B - Atlantique - Rapport de Gestion des immeubles	
002 - A - Québec - Liste des biens et de leurs occupants - Français	002 - A - Québec - Liste des biens et occupants	
002 - B - Québec - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	002 - B - Québec - Rapport de Gestion des immeubles	
003 - A - RCN - Liste des biens et de leurs occupants - Français	003 - A - RCN - Liste des biens et occupants	
003 - B - RCN - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	003 - B - RCN - Rapport de Gestion des immeubles	
004 - A - Ontario - Liste des biens et de leurs occupants - Français	004 - A - Ontario - Liste des biens et occupants	
004 - B - Ontario - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	004 - B - Ontario - Rapport de Gestion des immeubles	
005 - A - Ouest - Liste des biens et de leurs occupants - Français	005 - A - Ouest - Liste des biens et occupants	
005 - B - Ouest - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	005 - B - Ouest - Rapport de Gestion des immeubles	
006 - A - Pacifique - Liste des biens et de leurs occupants - Français	006 - A - Pacifique - Liste des biens et occupants	
006 - B - Pacifique - Rapport de Gestion des Immeubles - Français	006 - B - Pacifique - Rapport de Gestion des immeubles	
20F - Rapport des relevés patrimoniale - Table des Matières et Plan de Conservation du Patrimoine - Esquisse - Français	20F - Rapport-Relevées patrimoniales-Table des matières et PlanConserv	
A - Rapport des relevés patrimoniale - Table des Matières - Français	A - Rapport_Relevées patrimoniales - Table des Matières	
B - Plan de Conservation du Patrimoine - Esquisse - Français	B - Plan_Consevation du Patrimoine - Esquisse	